

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 4 mai 2021 à 19 h par visioconférence
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu

Jennyfer Boudreault (secrétaire)

Jean-Simon Bourgault

Pascal-Emmanuel Carpentier

Catherine Embregts

Tina Fournier-Ouellet

Anne-Sophie Mascart

Christine Poudrier

Sébastien Simard

Jean Vaillancourt

Marie-Josée Labrecque

Marilyne Lemay

Véronic Laliberté

Valérie Savard

Étaient absents :

Aucun

I. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre en saluant les membres du conseil d'établissement.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 4 mai 2021.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 4 mai 2021. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-044

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 avril dernier

Mme Mascart mentionne deux coquilles à corriger dans le procès-verbal de la dernière rencontre. Ensuite, M. Simard fait les suivis.

Voir document « Procès-verbal du 6 avril 2021 ».

Point 3.3 M. Simard précise que ce point sera discuté un peu plus tard dans la rencontre de ce soir.

Point 4.2 M. Simard ajoute que ce point sera aussi discuté plus tard dans la rencontre.

Point 6.1 M. Simard demande aux membres du conseil d'établissement si certains ont eu des retours quant à la documentation envoyée en lien avec l'anxiété. Mme Mascart précise qu'elle a pu discuter avec deux mamans et elles ont trouvé le document très clair. M. Vaillancourt confirme aussi que le document a été utilisé chez lui et ce fut très utile.

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-045**

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 4 mai 2021.

3. Approbation

3.1 Entrée progressive 2021

Voir document « Entrée progressive 2021 ».

M. Simard rappelle que, tel que mentionné à la dernière rencontre, une vidéo sera produite pour les nouveaux parents afin de présenter le fonctionnement global et les valeurs de l'école. Les parents seront reçus lors du premier vendredi pendant les journées pédagogiques. L'accueil des maternelles commencera en après-midi lors de la première journée de classe afin de permettre aux enseignantes de bien préparer leur classe et également permettre qu'elles soient présentes dans la cour pour accueillir les élèves de première année. Des groupes au service de garde seront disponibles et à effectif réduit pour accueillir les enfants de la maternelle.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter le déroulement de l'entrée progressive pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-046**

4. Adoption

4.1 Règles de fonctionnement au services de garde

Point qui est reporté à la prochaine rencontre.

4.2 Amplitude d'ouverture du service de garde en 2021-2022

Voir document « Sondage pour l'amplitude d'ouverture du service de garde en 2021-2022 ».

M. Simard présente les résultats du sondage fait auprès des parents. Le statu quo seront donc maintenu pour l'an prochain puisque la majorité est favorable pour ces heures d'ouverture.

Mme Laliberté propose de faire parvenir les résultats via le Bocages Express.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter le calendrier d'ouverture au service de garde pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-047**

4.3 Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Simard propose que le document soit réalisé de manière collective avec le conseil d'établissement afin que les informations les plus importantes s'y retrouvent.

Mme Lemay confirme que la fiche #13 présente les éléments qui sont attendus dans le document. Elle propose qu'une première ébauche soit amenée lors de la rencontre du mois de juin. Elle débutera une première version qu'elle pourra déposer sur la plateforme Teams. Elle invite les membres du conseil d'établissement à le consulter et à ajouter des éléments au besoin. Des photos à l'image de l'école pourront être insérées dans le document afin de le rendre plus vivant et à l'image de l'école Les Bocages.

4.4 Programmation journées pédagogiques 21-22

Voir document « Programmation des journées pédagogiques pour l'année 2021-2022 ».

Mme Labrecque présente le document ainsi que les différentes activités proposées. Elle fait remarquer aux membres qu'encore une fois cette année, il y a peu de sorties scolaires prévues, car si la distanciation doit être respectée, c'est très dispendieux de payer plusieurs autobus scolaires. À ce moment-ci, la première sortie pour l'an prochain est prévue en avril 2022. Le total des frais de garde pour toutes les journées est de 261 \$ à lequel on ajoute 71 \$ en supplément pour les activités organisées. M. Bourgault précise que le 13,05 \$ de frais de garde pourrait changer selon la légère augmentation qu'il y a à chaque année.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter la programmation des journées pédagogiques pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-048**

5. Information

5.1 Piste d'hébertisme : suivi de la phase II

M. Simard annonce que l'école a profité de la fermeture afin d'entamer la phase II de la piste d'hébertisme, il y a donc trois nouveaux modules. Les enfants étaient très heureux de voir cette belle surprise à leur retour.

Mme Lemay se demande s'il y aura une 3^e phase. M. Simard répond que l'école avait une envergure de 4 phases, mais l'entretien du boisé est à refaire donc c'est ce qui freine un peu la construction. M. Bourgault confirme que les enfants dans le boisé ont des comportements différents, ils se sentent bien et apaisés et il y a également de l'ombre présente lorsqu'il fait plus chaud. M. Simard termine en précisant que l'école a plusieurs excellents partenaires afin de poursuivre les prochaines phases l'année prochaine. Mme Lemay ajoute qu'elle a consulté une étude demandant aux enfants de dessiner leur cour idéale et sur chaque dessin il y avait des arbres, c'est donc une preuve que la nature est importante.

5.2 Enseignement à distance : tour de table.

M. Simard mentionne que l'école a pris des orientations afin que l'école puisse se vivre plus facile à la maison comme les cours asynchrones réalisés par les enseignants spécialistes ou encore le temps de prise de contact réduit pour les élèves du premier cycle et de la maternelle.

Mme Laliberté félicite les enseignants qui ont été très engagés pendant tout le mois en ligne. Elle mentionne que, pour elle, le mois vécu avec son enfant de 3^e année a été difficile, les parents ont dû prendre des congés afin d'encadrer les enfants. Elle aurait aimé connaître les attentes par rapport aux devoirs ou aux travaux qui n'étaient pas réalisés. Pour sa fille en maternelle, les activités pouvaient être faites quand c'était possible et elle ajoute que les rencontres virtuelles vécues lors de la dernière semaine ont été très appréciées.

Mme Fournier-Ouellet aborde dans le même sens quant à la réalisation des Zoom lors de la dernière semaine, elle aurait aussi apprécié que les rencontres se vivent plus tôt avec les petits. Pour sa deuxième fille en 1^{ère} année, elle félicite tout le travail fait par les enseignants. Elle ajoute que le fait que la réalisation des travaux se fasse quand les parents le voulaient, ça impliquait que les parents devaient davantage gérer les enfants et les encadrer. En comparant avec d'autres écoles qui prenaient en charge les enfants pendant toute la journée, elle croit que ce serait bénéfique de tenter cette formule pour une prochaine fois. Elle ajoute aussi que plusieurs parents se sont limités à l'essentiel donc les travaux des enseignants spécialistes ont été mis de côté malheureusement par manque de temps.

M. Vaillancourt ajoute que lors des deux premières semaines, sa femme et lui ont pris en charge les enfants, puis pour les deux dernières semaines, les enfants ont été au service de garde d'urgence donc le fait que les travaux puissent être réalisées quand c'était possible était facilitant, car ils les ont faits durant la fin de semaine. Ils ont été très satisfaits sur le fonctionnement et ils ont trouvé que les capsules des enseignants spécialistes étaient super également

Mme Mascart ajoute que c'était parfait pour elle une heure de cours par jour, c'était idéal pour que les parents ne soient pas obligés de rester auprès de l'enfant tout le long. Aussi, de son côté, ils ont instauré des appels avec d'autres enfants pour qu'ils échangent entre eux.

Mme Beaulieu ajoute qu'au 3^e cycle il y avait beaucoup d'autonomie de la part des élèves. Les attentes étaient grandes, mais tout a bien été comblées. Il y avait deux heures dans la journée en enseignement en direct et deux autres heures de disponibilité où les élèves venaient poser leurs questions. Les règles du bon fonctionnement ont été bien respectées. Le projet du livre a continué d'être mis en place ce qui a bien motivé les élèves. Elle a d'ailleurs découvert les salles de travail et c'était merveilleux pour les élèves de travailler en équipe. En imposant un horaire fixe et en mentionnant quel travail devait être fait, cela a permis de mieux encadrer et organiser les élèves.

Mme Poudrier ajoute qu'elle était très heureuse que la décision de l'équipe-école était de faire des capsules asynchrones, car ça permettait aux parents de les faire avec l'enfant quand c'était possible. En tant que maman de deux jeunes filles, elle se devait d'être présente pour l'apprentissage et il y avait aussi un défi au niveau des matériaux disponibles à la maison. Elle a fait 12 capsules donc a développé de nouvelles compétences par rapport au montage de capsules vidéo.

M. Carpentier ajoute qu'ils ont fait des rencontres d'une heure par jour au départ et ils ont ajouté un quinze minutes afin de réaliser tous les travaux et d'éviter une surcharge aux parents. Le reste des activités était de la consolidation. Il y a eu des activités de lecture en après-midi pour faire vivre des lectures interactives en ligne. Les enseignants de 1^{ère} année et l'orthopédagogique ont fait des Meets en français avec les élèves plus vulnérables.

Mme Embregts précise que lors de la 3^e et 4^e semaine, il y a eu des suivis et des rencontres individualisées avec des élèves et les éducatrices spécialisées. Cela a permis de conserver le lien entre les intervenants et les enfants.

5.3 Orientation : budget d'allocation au conseil d'établissement 21-22

M. Simard ajoute qu'il y a des balises pour la gestion du budget d'allocation, c'est-à-dire d'utiliser les sommes pour que les membres du conseil d'établissement puissent assister aux rencontres sans frais additionnels (payer les frais de garde ou encore les frais de déplacement, etc.).

Les sommes pour le secrétariat seront maintenant prises en charge par un budget reçu par le Centre de services scolaire, car actuellement, tout le budget est octroyé pour la rédaction des procès-verbaux. Les frais de déplacements sont souvent utilisés par les parents d'enfants au secondaire, car ils sont plus loin de leur établissement scolaire, mais c'est toujours possible de payer ces frais.

6. Informations générales

6.1 de la présidence ;

Mme Lemay ajoute qu'il ne reste qu'une seule rencontre au mois de juin, l'année va vite malgré toutes les émotions vécues. Elle souhaite à tous un beau mois de mai. Elle rappelle aussi le souper spaghetti qui aura lieu à la maison avec un repas 3 services pour la Fondation de l'école, donc elle encourage les membres à en parler autour d'eux pour en faire la promotion.

6.2 de la direction ;

M. Simard précise qu'au retour en classe hier, on a commencé par placer les règles de l'école et se remettre dans son rôle d'élève. Le soutien aux apprentissages (tutorat et aide aux devoirs) se poursuit jusqu'au 4 juin en plus du service d'orthopédagogie. De nouveaux élèves auront aussi accès à ce service pour bien terminer l'année scolaire. Il remercie les membres pour le retour quant à l'enseignement à distance. Il y a eu près de 125 appareils électroniques prêtés pour les enfants du primaire afin que les apprentissages se poursuivent sans embûches. À partir du 4 juin il y aura plusieurs évaluations pour la fin d'année. Il y a la préparation pour l'album de finissants et pour la cérémonie de graduation des élèves finissants de 6^e année. Les règles budgétaires ont été reçues ce matin, il n'y a aucune coupure pour l'an prochain.

6.3 de la trésorerie ;

M. Vaillancourt précise qu'il n'y a rien de nouveau. Il félicite à nouveau l'équipe-école pour la gestion de l'enseignement à distance.

6.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet présente les discussions qu'il y a eues lors de la dernière rencontre quant à la qualité de l'air dans les écoles. Il y a plusieurs questionnements pour les prochains mois, prochaines années : qu'arrivera-t-il pour les ouvertures de fenêtres en hiver ? À quel moment les ouvrent-on pendant les récréations ? Que faire avec les classes qui sont froides au retour des élèves ? Un système d'aération est très coûteux, alors le comité est davantage au stade des questionnements plutôt que des solutions à ce sujet et il y a plusieurs parents qui se sentent interpellés.

Le comité de parents du Centre de services scolaire sera en planification stratégique, car il y a des parents qui y siègent depuis des années et les attentes de chacun sont différentes. Il y aura donc une définition des rôles des parents qui sont sur ce comité. Les rencontres sont très longues, soit entre 19 h et 23 h donc on souhaite revoir le fonctionnement pour s'assurer de recadrer le tout : sujet à prioriser, le fonctionnement, sonder les parents sur les enjeux et divers sujets spécifiques. Deux parents ont démontré un intérêt pour s'impliquer davantage, car actuellement, ce sont souvent les mêmes parents qui s'impliquent. Elle ajoute qu'elle aimerait aussi connaître les attentes des membres du conseil d'établissement pour qu'elle puisse bien réaliser son rôle.

M. Simard précise qu'un conseil d'établissement bien informé permet de prendre de meilleures décisions donc de connaître les questionnements et les attentes des parents est facilitant. Le comité de parents aura à se redéfinir pour que les parents soient heureux dans ce comité et s'impliquent.

Mme Fournier-Ouellet propose d'envoyer les ordres du jour aux membres et selon ce que les gens aimeraient connaître elle pourrait ramener de meilleurs comptes rendus.

Mme Mascart aime aussi connaître les points qui attirent le temps et l'énergie des parents, ça permet de voir où se situe l'école Les Bocages sur diverses problématiques.

Un logo a été créé par des élèves en design pour représenter le comité de parents.

6.5 des représentants des autres membres du personnel ;

Mme Labrecque précise qu'il n'y a pas beaucoup de nouveau, car les élèves sont revenus hier. Ils sont très heureux d'être de retour, on replace les règles de fonctionnement. Lors des deux premières semaines du service de garde d'urgence, tout s'est bien déroulé. Lors des deux semaines suivantes, il y avait du télétravail via des capsules pour améliorer les services offerts aux élèves pour l'équipe des Bocages, une autre équipe de travail prenait la relève. Il y a une journée pédagogique vendredi prochain, il y aura des activités offertes sur le thème de la fête des mères. Le moral est très bon pour toute l'équipe. Pour le reste des journées pédagogiques, ce seront des activités qui se vivront à l'école pour éviter des complications en faisant intervenir des intervenants externes.

M. Bourgault ajoute que lors de la fin de semaine dernière, des membres de l'équipe ont redéfinis les locaux et l'école afin de préparer le retour des élèves. Au niveau du personnel de soutien, c'est plus difficile le télétravail, car il n'y a pas nécessairement de matériel informatique fourni pour les employés. Le mot d'ordre cette semaine est de retrouver la routine et reprendre les choses là où elles se sont arrêtées. Il y a un défi par rapport aux masques et aux déplacements. La semaine prochaine, c'est la semaine de la

garde scolaire : du 10 au 14 mai, il y aura donc des activités proposées en lien avec celle-ci. Dernière chose, le gouvernement met l'accent sur la transformation de l'enseignement à distance, mais des points seront à traiter en juin concernant les services de garde. Il confirme aussi qu'il a vécu un gros mois à distance avec l'enseignement, les enfants qui reçoivent les cours, etc.

Mme Beaulieu ajoute aussi qu'il y a eu des ajustements au niveau de la discipline et des attentes à faire au retour des élèves. Il y a une agitation palpable chez les élèves qui sont plus émotifs donc on est en adaptation cette semaine pour reprendre le train de vie. Elle sent aussi que le besoin de socialiser est énorme. La fin d'année approche et le nombre d'évaluations sera diminué. Des poussins entreront dans la classe la semaine prochaine, donc elle espère que les 14 œufs écloreont.

Mme Poudrier sent aussi une certaine fébrilité, mais elle observe que les élèves reprennent rapidement le rythme d'apprentissage et elle sent qu'ils sont bien heureux. Elle adapte ses projets pour s'assurer que tout se fasse sans pression donc certains projets se vivent plutôt en équipe. Elle ajoute aussi que lors du confinement, elle est allée dire bonjour à certains élèves pendant les rencontres en visioconférence. Toute l'équipe-école était heureuse de se revoir et elle remercie le travail et la collaboration des parents pendant le dernier mois d'enseignement en ligne.

M. Carpentier ajoute qu'en première année le temps d'enseignement est mis de l'avant bien avant les évaluations. Au niveau du retour, les enfants étaient très heureux de revenir en classe et de revoir leurs amis. Ils ont repris leurs bonnes habitudes rapidement.

Mme Embregts précise qu'au niveau de l'équipe de soutien, celle-ci se concentre sur l'accueil et l'accompagnement des élèves plus vulnérables pour les soutenir pour voir la fin d'année de manière saine et positive. L'équipe est très contente de revoir les élèves.

7. Varia

Aucun point en varia pour la rencontre du 4 mai 2021.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21 h 01.